



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD.

Nous tenons aujourd'hui une CAPD inédite dans notre département. De part son objet lié aux nouvelles modalités de formation dans l'ASH, mais de part les conditions de son organisation. Nous tenons cette CAPD sans avoir pu la préparer faute de document de travail. Cette remarque ne s'adresse pas aux services de la DSDEN qui, nous le savons font tout leur possible pour que notre institution puisse fonctionner au mieux. Elle s'adresse plus à notre administration centrale dont nous percevons bien le mépris qu'elle porte à la formation continue et aux personnels eux-mêmes. Comment peut-on admettre un tel manque d'anticipation dans l'organisation de ces formations devenues statutaires ?

On peut en dire autant du mouvement. Nous apprenons par nos collègues des départements qui ont déjà démarré les opérations que leurs DSDEN ne disposent pas encore du module « barème » du logiciel ! Comment peut-on une fois de plus accepter que les nominations de nos collègues puissent être pilotées par un logiciel incomplet, jamais testé dont les résultats n'ont pu être simulés, dont finalement on ne connaît même pas l'efficacité ? Après tout, cela ne va impacter qu'un tiers des fonctionnaires du premier degré ! Encore du mépris... C'est ce même mépris que nous ressentons avec tous nos camarades et collègues des trois Fonctions Publiques face au projet de loi qui vise à détruire les Services Publics de notre pays pour laisser la place à des personnels toujours plus précarisés et des entreprises en recherche de toujours plus de rentabilité au dépend des populations les plus fragiles. Le SNUipp et la FSU vont continuer à se battre contre ce projet destructeur des valeurs portées dans notre pays depuis la libération.

Enfin, nous voulons porter devant vous, le problème des temps partiels sur autorisation. De nombreux collègues nous contactent dans l'idée de déposer des recours face aux refus qu'ils se voient opposer à leur demande. Les situations qu'ils ou elles nous exposent montrent bien souvent qu'il s'agit de collègues en zone de fragilité, des collègues pour qui ce refus (réitéré parfois) va engendrer de la souffrance au travail et le sentiment d'être un peu plus laissé-es pour compte par une institution qui demande toujours plus et rend toujours moins à ses agents.

Notre section du SNUipp-FSU continuera d'accompagner les collègues qui le souhaitent dans leurs démarches et de revendiquer avec eux de meilleures conditions de travail. Les enseignants sont des travailleurs dotés d'une conscience, pas une ressource exploitable...

Les représentants élus des personnels SNUipp-FSU Dordogne